L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 28 JANVIER 1873. 46me Année.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLÉANS.
MARDI 28 JANVIER.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par le Shérif—Tous les meubles et effets qui se trouvent dans la maison située No 198, rue de Chartres.

Par Eugène Tourné, au "Importers Bonded Warehouse", coin Peters et Conti—Quincaillerie. Aussi Faïence.

Par Vincent & Co., aux Nos 62 et 64 de la rue de la Douane—Marchandises sèches, lingerie de messieurs.

Par Hoffman, Marks & Co., à leur salle d'encan, au No 38 de la rue de Chartres—Bottes, souliers et brodequins.

ATTENTION!

Aujourd'hui, à 10 1/2 heures A. M., sur les lieux, No 198, rue de Chartres, entre celles Ste-Anne et Madison, 2me District, le shérif procédera à l'adjudication de meubles et effets.

Voir aux annonces.

Prix de l'abonnement à l'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

1 an	$14
6 mois	7
3 mois	3 50
1 mois	1 25

Prix du numéro ... 5 cents.

AVIS.

L'*Abeille* ne se vend que 5 cents le numéro dans nos bureaux et au dehors.

ABONNEMENTS A LA SEMAINE.

On peut s'abonner *à la semaine* avec les orteurs de l'*Abeille*.

SPECTACLES.

Mardi soir, 28 Janvier 1873.

Opéra—Rabagas.
Académie—Lurline, or the Knight of the Naiads
Variétés—Macbeth.
St. Charles—Paul Clifford.
Musée d'Anatomie—40 rue St-Charles.

L'abolitionisme n'allait pas si loin.

On dirait que notre Etat est bien fatalement condamné à périr, car nous le voyons s'enfoncer plus avant dans la ruine juste au moment où nous pensions qu'il allait en sortir. Que fallait-il pour nous assurer le salut et la renaissance? Il fallait tout simplement, comme nous l'avons déjà dit, laisser les choses suivre leur cours naturel; il fallait livrer l'Etat à lui-même et y respecter les droits et les libertés qu'on respecte dans tous les Etats du Nord. Ce qui se passe et ce qui se fait ici est en dehors des principes même du parti abolitioniste. Le parti abolitioniste n'a jamais enseigné que la liberté des nègres dût être pour eux comme un privilége qui les élevât au-dessus des citoyens d'une autre race et qu'il fallût leur donner le pouvoir et le gouvernement des Etats du Sud en même temps qu'on leur donnait l'indépendance de la vie et du travail. Brown lui-même, le promoteur et l'entrepreneur du mouvement prématuré de Harper's Ferry, n'avait jamais eu de telles prétentions pour la race esclave. Il voulait uniquement qu'elle fût libre.

Quant aux autres droits, il n'en était pas question, et l'on chercherait vainement dans les écrits et les discours de l'époque, des doctrines semblables à celles que le parti républicain a professées après la guerre, doctrines qu'il a fait triompher par l'abus de la force armée et dont, par le même moyen, il veut perpétuer aujourd'hui la domination. La race noire a certainement toute la liberté que les abolitionistes demandaient pour elle, et selon nous, plus de liberté qu'elle n'en peut supporter, car cette liberté l'appauvrit, la fait dégénérer et la tue. Elle ne sait pas même se garder des fléaux les plus ordinaires de la vie. Nous avons, sur ce point, le témoignage d'un homme même de cette race, membre de la Pseudo-Législature, M. Young, qui nous paraît savoir ce qu'il dit, et qui condamne, en pleine connaissance de cause, la Loterie d'Etat comme l'élément le plus actif de la démoralisation nègre. Si la race nè peut se garantir de la tentation des jeux de hasard et si toutes ses vues, ses aspirations, ses projets, ses travaux, sont tournés vers ce but, que faut-il penser d'elle? Cette race-là peut-elle avoir un droit moral au gouvernement des autres hommes? Peut-elle en avoir la science, la prudence, la modération et l'habileté?

Non, cela est certain, non. La preuve du contraire est acquise. Qu'est-ce que la race nègre a fait à St Domingue, où elle se gouverne elle-même sans mélange de blancs? Que fait-elle à la Jamaïque où elle est gouvernée par les blancs mais où elle est libre? Enfin que fait-elle en Afrique, son pays d'origine, où elle se règle, se conduit et se gouverne à sa façon, sans blancs et même sans contact de blancs, dans la propre spontanéité de sa nature? Elle existe, mais elle ne progresse pas; elle existe, mais elle ne se civilise pas; elle existe, mais elle ne rend aucun service à l'humanité ni à elle-même, et c'est, néanmoins, après tant d'expériences malheureuses, la même race à laquelle le parti républicain a donné le gouvernement du Sud et à laquelle il veut que nous demandions des Représentants, des Sénateurs, des Gouverneurs et des Juges.

C'en est trop, beaucoup trop. C'est plus que nous ne pouvons supporter. L'essai d'une seule Législature aurait dû suffire pour nous éclairer, car l'essai d'une seule Législature avait suffi pour convertir un des plus riches Etats de l'Union en un Etat pauvre, et pour réduire à néant toutes ses ressources. Une seule Législature avait suffi pour ruiner les mœurs, oblitérer le sentiment de l'honneur, et détruire jusqu'aux derniers vestiges de la probité publique.

Le mal était grand et, cependant les ennemis du Sud, n'en ont pas été satisfaits. Une Législature a succédé à une autre. Il fallait, disait-on, pour assommer la rébellion, la faire gouverner par des nègres et le gouvernement des nègres a continué. Nous en sommes, aujourd'hui, à la troisième Législature, depuis une Convention notre que nous ne comptons pas dans la série de nos désastres, car cette Convention fut moins mauvaise que les assemblées qui sont venues après, et cette troisième Législature sans droit électoral, sans titre légal, est soutenue par un Exécutif dont l'esprit malsain est juste à la hauteur de l'esprit des hommes qu'il protége. Jamais il n'y eut meilleure occasion de dire: Qui se ressemble s'assemble. L'Exécutif n'aime pas les supériorités et pour cause. Cela explique la présence de ses bayonnettes à la porte de la pseudo-Législature.

A tant de maux quel remède propose-t-on? On rapporte que des télégrammes, non reçus par la presse associée, parlent d'un compromis qui aurait pour premier résultat l'abolition même des dernières opérations électorales et une certaine cote mal-taillée suivant laquelle des candidats élus seraient admis et d'autres exclus, de manière sans doute à conserver une majorité radicale et un gouverneur revêtu des suffrages de la minorité. La transaction ressemblerait à celle qui a été imaginée pour l'Alabama et dont l'Alabama ne veut pas à ce qu'il paraît, car les deux Assemblées continuent à siéger séparément, bien qu'on ait interdit à l'une l'usage d'une maison de cour où elle délibérait. Dans l'affaire de l'Alabama le gouvernement républicain était maintenu.

Ici, voudrait-on nous forcer également à sacrifier un candidat qui, pour la place de gouverneur, a obtenu 12,000 voix de majorité sur son concurrent! Triste expédient que celui-là et qui, s'il était accepté, sanctionnerait l'abolition du système représentatif en cet Etat! Mais nous avons peu de foi dans ces télégrammes et jusqu'à nouvel ordre, nous espérons toujours que l'enquête continuera, que la lumière se fera et qu'on finira par comprendre, au Congrès aussi bien qu'ailleurs, qu'un escamotage électoral, après huit années de paix et de soumission, n'est plus possible.

Nous espérons que le Congrès comprendra qu'en matière politique les jugements de cour ne signifient rien, ne prouvent rien et ne décident rien; que la question des retours n'est qu'une question accessoire, sans gravité et sans portée finale, et que les retours seuls, tels qu'ils ont été officiellement constatés par les commissaires, font loi.

Et même à l'égard de ces bureaux de retours, auxquels on veut attribuer une autorité qu'ils n'avaient pas, le comité d'enquête saura le vrai motif pour lequel un de ses membres a voulu faire opposition aux retours des commissaires. Le comité d'enquête saura, car la preuve est entre les mains des témoins appelés par lui, que si on avait voulu promettre à ce membre une des places les plus lucratives de l'Etat, la place de conservateur des hypothèques, il n'eût fait aucune opposition au bureau de Warmoth, et qu'alors les troupes fédérales n'eussent pas occupé la maison d'Etat au profit de la Pseudo-Législature, car le juge Durell n'eût pas eu lieu d'intervenir avec sa décision. Pour cette raison et pour beaucoup d'autres, Nous devons donc désirer la continuation de l'enquête, car nous ne voyons de salut ou de délivrance que là.

Une impertinente plaisanterie.

Un M. Marie, qui prétend représenter la paroisse Terrebonne, dans la Législature des baïonnettes, a présenté, hier, dans cette assemblée, un bill qu'il a intitulé "bill pour venir en aide à l'*Abeille*, pour services rendus au parti républicain de cet Etat."

Nous n'avons pas besoin de dire à nos lecteurs que c'est là une plaisanterie que son auteur a cru, sans doute, fort spirituelle. Le seul service que nous ayons jamais rendu au parti républicain de cet Etat, a été de lui dire crument et durement ses vérités et de dénoncer ses méfaits. Nous continuerons à remplir le même rôle à l'égard de ce parti, et nous n'avons pas besoin pour cela que les pseudo-législateurs viennent à notre aide. Ces messieurs ont du temps de reste, paraît-il, puisqu'ils se livrent à des plaisanteries législatives. Peut-être faudra-t-il, dans quelques jours, ouvrir une souscription pour payer leurs frais ... retour dans leurs paroisses.

VICE-CONSUL A BATON-ROUGE.—Notre ami et correspondant, M. Philippe Machet, commerçant à Bâton-Rouge, a été nommé par M. Fauconnet, gérant du consulat de France à la Nouvelle-Orléans, vice-consul à Bâton-Rouge, en remplacement de M. Léon Bonnecaze, décédé. Nous apprenons avec plaisir, par les journaux de Bâton-Rouge, que cette nomination a été universellement approuvée par les résidents français de cette ville. M. Machet possède toutes les qualités voulues pour remplir, à la satisfaction de ses compatriotes, les fonctions qui viennent de lui être dévolues.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE SECOURS AUX BLESSÉS MILITAIRES DES ARMÉES DE TERRE ET DE MER.—Nous avons reçu hier le rapport présenté au nom du Conseil Central par M. le comte de Flavigny, président de la Société, sur les opérations de cette Société pendant l'année 1872. Comme la Louisiane a fourni près de 400,000 francs au profit de l'œuvre entreprise par cette Société, nous reproduirons demain quelques extraits de ce rapport qui offre un intérêt tout particulier pour les amis de la France en Louisiane.

LOTERIE NATIONALE
—DE LA—
SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE SECOURS AUX BLESSÉS MILITAIRES.

Nous avons reçu, hier, la liste générale et officielle par ordre numérique des billets gagnants aux deux tirages de la Loterie Nationale de la Société Française de Secours aux Blessés Militaires.

Nous publions ci-dessous la liste des billets gagnants qui ont été vendus à la Nouvelle-Orléans, et nous appelons l'attention des possesseurs de ces billets sur la clause suivante:

Aux termes de l'autorisation ministérielle, tous les lots non réclamés, après le tirage définitif du 31 octobre 1872, dans un délai de trois mois pour la France et de six mois pour l'étranger, seront acquis à l'œuvre et vendus au profit des victimes de la guerre.

Ce délai, pour les billets achetés à la Nouvelle-Orléans, expire le 30 avril prochain.

LISTE DES BILLETS GAGNANTS REÇUS A LA NOUVELLE-ORLÉANS.

1,424,936	1,735,245
1,488,375	1,738,041
1,607,304	1,845,230
1,639,799	1,845,852
1,655,226	1,969,010
1,672,369	1,999,110

THÉATRE DE L'OPÉRA.—On donne ce soir, la troisième représentation de *Rabagas*, comédie en cinq actes de Victorien Sardou. Ceux qui n'ont pas encore vu jouer cette spirituelle satire politique feront bien de mettre à profit l'occasion.

CONCERTS RUBINSTEIN.—Un retard dans l'arrivée de M. Grau et de ses artistes a causé le renvoi du premier concert à demain, mercredi. Les billets délivrés pour le premier concert seront valables pour demain. Le second concert aura lieu vendredi, et il y aura samedi une grande matinée.

ACADÉMIE DE MUSIQUE.—La première représentation de *Lurline*, pièce burlesque des plus amusantes, avait attiré beaucoup de monde hier soir, à l'Académie, et la salle était comme toujours, comble du parquet jusqu'aux frises.

Miss Lydia, dans le rôle de Sir Rupert, a obtenu le succès auquel elle est habituée, et qui lui est dû en quelque sorte. Elle a été parfaitement secondée par la sémillante Mlle Camille Dubois, qui dans le rôle de Lurline, la reine des Naïades, s'est fait applaudir à plusieurs reprises, et par Miss Eliza Wathersby et toute la troupe des *blondes*.

Mr. Nillie Edwin a été admirable dans son costume de fille de ballet, et son grand pas de caractère a obtenu un succès d'enthousiasme.

M. Harry Beckett a été comme toujours un comique parfait et a complètement *enlevé* son public.

En un mot, la soirée a été des plus agréables pour les spectateurs, qui ne manqueront pas de revenir à l'Académie, car, c'est par excellence, le théâtre où l'on rit à tout propos.

Lurline encore ce soir.

RÉDUCTION DE PRIX.—On verra dans une annonce insérée plus loin que la maison Levois & Jamison, rue du Canal 126, voulant écouler son stock d'hiver avant de recevoir son stock de printemps, acheté en Europe et à New-York, s'est décidée à faire une grande réduction de prix sur tous les articles de laine. Ces articles composent un vaste assortiment sur lequel nous appelons l'attention des dames de la ville et de la campagne. Il est certain qu'on ne trouve pas souvent d'occasion pareille pour des marchandises de valeur, et les acheteurs bien avisés sauront en faire leur profit.

(*Communiqué*)

FETE A STE-ROSE DE LIMA.—Dimanche dernier, le digne pasteur de la paroisse Ste-Rose de Lima, le Rév. J. Miltebrun, ayant fait un appel aux fidèles pour l'aider à payer certaines réparations faites à l'église de ce nom, avariée, il y a plusieurs semaines, par l'inclémence du temps, et le Révérend Père Bourgeois ayant prêté le concours de son talent à l'accomplissement de ce but, un nombre considérable de paroissiens s'y étaient portés. Pendant près de deux heures, le prédicateur a tenu l'auditoire sous le charme de sa parole. Le sermon traitait des devoirs des fidèles à l'égard de la paroisse. Tirant les plus heureux parallèles entre ceux du citoyen à l'égard du foyer domestique, de la ville natale et de la patrie, et parcourant dans la démonstration de ces trois ordres d'idées les plus gracieuses et les plus touchantes images, l'éloquent dominicain gagnait les cœurs. Tous se laissaient persuader par son style brillant et naturel, sympathique et clair. Aussi, qu'on nous en permette l'expression, cette fête, pour ainsi dire de famille, a été fructueuse dans le sens du but proposé, et le Rév. Père Bourgeois ayant fait la quête en personne, a pu apprécier combien sa parole avait trouvé d'échos.

Ajoutons que Mlle Eugénia Godin, soutenue par le chœur dirigé par M. Demoruelle, a chanté l'*O Salutaris* avec une puissance, une richesse et un fini d'exécution remarquables. Cette voix souple et suave, semblait porter sur l'aile de l'harmonie, la prière et l'hommage, aux pieds du créateur.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Le pseudo-gouverneur Kellogg a reçu depuis deux jours, paraît-il, des télégrammes peu rassurants de Washington.

Nous ne savons pas exactement ce que c'est, n'étant pas assez des amis de Son Excellence radicale pour être mis de moitié dans ses petits secrets; mais, on nous assure, que le successeur de Pinchback a tout lieu d'être inquiet.

L'horizon politique s'obscurcit pour les intrigants de bas étage du Mechanic's Institute, et de gros nuages, noirs comme les législateurs de la citadelle de la rue Dryades, semblent présager la tempête.

Nous apprenons de source certaine, que le capitaine John Sinnott est parti samedi dernier pour Washington, emportant la lettre autographe du général Herron au gouverneur McEnery, dans laquelle l'ex-secrétaire d'Etat offrait à celui-ci de le déclarer dûment élu, si la place de conservateur des hypothèques lui était garantie.

Les intrigants les plus habiles ont parfois des moments de faiblesse. L'ex-secrétaire d'Etat jugeant sans doute le gouverneur McEnery à son point de vue d'homme vénal, n'avait pas cru à la possibilité d'un refus, de là, son incroyable folie de laisser sur du papier les preuves palpables de sa honteuse proposition.

Il avait oublié, le malheureux, cet axiome latin: "*Verba volant scripta manent.*"

Sans ces moments de défaillance morale qu'éprouvent les plus rusés diplomates et qui les entraînent à leur perte, les fraudes les plus monstrueuses ne seraient jamais découvertes et le peuple serait livré à la merci d'une clique politique.

S'il est vrai, comme on l'assure, que le capitaine Sinnott possède cette précieuse lettre, la panique ne tardera pas à se mettre dans les rangs des radicaux, et les malfaiteurs qui se réunissent journellement rue Dryades pour piller le peuple, se hâteront de faire leurs paquets et se dissiperont comme l'ombre devant le soleil.

Le juge J. A. Campbell est parti dimanche après-midi, pour Washington, et paraîtra également devant le comité d'enquête.

Un sergent-d'armes, envoyé par le Congrès fédéral, est en ce moment à la Nouvelle-Orléans pour se procurer des témoins.

Le télégraphe nous apprend que MM. Archibald Mitchell, Forman et Southmayd, sont arrivés à Washington en même temps que Lynch et Longstreet, et qu'ils comparaîtront bientôt devant le comité judiciaire du Congrès.

Les premiers ont apporté une malle contenant tous les documents et tous les papiers relatifs aux élections récentes.

Les derniers ne sont munis que des injonctions et des ordres de la Cour du juge Durell; mais ils paient d'audace et paraissent certains du succès.

La lumière ne tardera pas à se faire, si le comité d'investigation du Congrès n'est pas entièrement guidé par un esprit de parti.

Le Mechanic's Institute n'est plus une citadelle depuis dimanche. Pour une cause inconnue, mais qui ne peut être que favorable au gouvernement choisi par le peuple, les baïonnettes fédérales ont été retirées ce jour-là de l'édifice de la rue Dryades.

Pour qu'une mesure si importante ait été adoptée subitement, il faut que le parti radical ait perdu considérablement à Washington, et que notre situation politique se soit améliorée d'autant.

La pseudo-Législature a donc siégé hier sans être protégée par les troupes des Etats-Unis. Il est vrai, que les *honorables* du Mechanics' Institute, qui se sentent coupables et qui ont conséquemment peur de leur ombre, ont fait doubler tous les postes de police et portent sur leur personne tout un petit arsenal, avec des munitions pour dix jours de siége.

On dit que le comité central exécutif du parti démocratique, présidé par M. P. A. Bartlett, prépare une adresse au peuple de la Louisiane, pour lui expliquer la crise politique actuelle.

L'intention du comité serait, ajoute-t-on, de convoquer une convention d'Etat pour le premier de mars prochain.

Les plaidoiries dans l'affaire de P. H. Morgan contre le juge J. H. Kennard ont commencé hier devant la Cour Suprême; M. William Hunt, appuyant les prétentions ridicules de M. Morgan, et M. Semmes, se constituant le défenseur du juge Kennard.

L'affaire sera continuée ce matin.

Les nominations suivantes ont été faites par le gouverneur McEnery.

Pour la paroisse d'Orléans:

Administrateurs de l'Hôpital de Charité—George A. Fosdick, A. W. Smith, C. C. Lewis, Mandeville-Marigny, W. J. J. Armstrong, George A. Sanford, W. C. Raymond et A. W. Bosworth.

Paroisse Tangipahoa:

Nathaniel Amaker, assesseur et collecteur de taxes.

Généralement, la police a pour mission de maintenir l'ordre dans une communauté et de protéger la vie et les propriétés des citoyens.

Certains de ses membres, cependant, ont une idée toute différente de leurs devoirs envers la société; et loin d'être les gardiens de la paix, ils sont au contraire les premiers à donner l'exemple du désordre.

Nous appelons l'attention du surintendant Badger et du bureau métropolitain sur les faits qu'on va lire:

Hier matin, vers sept heures, un jeune homme, M. Léon Hirsche, passait tranquillement rue Vieille-Levée, lorsqu'au coin de la rue Conti, il a été interpelé brusquement par deux policiers ivres, le sergent McCann et l'homme de patrouille, Boyle.

Ce dernier, sans aucune cause apparente, s'est jeté immédiatement sur lui, comme un furieux, et lui a donné plusieurs coups de poing à la figure.

M. Hirsche, tout surpris de cette violente attaque et n'ayant aucune arme pour se défendre, s'est réfugié dans le magasin de M. Rhield, où ses deux agresseurs ont voulu le suivre; McCann tirant en ce moment un pistolet de sa poche et le menaçant de le tuer, s'il ne s'arrêtait pas; mais les employés du magasin se sont interposés et ont consigné les deux policiers à la porte. Après quelques minutes, M. Hirsche voulant sortir, a rencontré de nouveau les deux hommes qui l'ont assailli encore une fois et qui l'ont frappé à plusieurs reprises.

Réussissant enfin à se tirer de leurs mains, M. Hirsche a appelé à son secours un vieux policier qui se trouvait non loin de là; mais celui-ci lui a déclaré qu'il ne pouvait pas arrêter le sergent Mc Cann, parce qu'il était son officier supérieur.

M. Hirsche, s'est dirigé alors à la station de la place Jackson et a expliqué son affaire au capitaine du poste, qui a envoyé aussitôt plusieurs de ses hommes pour vérifier si les déclarations du plaignant étaient exactes.

Pendant ce temps, le sergent McCann et son ami Hoyle, dont la victoire remportée sur M. Hirsche n'avait fait qu'accroître les dispositions belliqueuses, continuant leur route, attaquaient tous les passants. Plusieurs personnes bien connues ont été insultées grossièrement et maltraitées par ces deux furieux, entre autres, MM. Garcia, Macheca et Morgan.

Le petit détachement de police envoyé par le capitaine du precinct, arrivant au milieu de la bataille générale, a, fidèle à l'esprit de corps, arrêté les citoyens et laissé en liberté les deux coupables.

M. Hirsche, nous dit-on, a porté plainte devant le recorder McArthur.

Il est temps que l'administration centrale de la police métropolitaine fasse un exemple.

De tels abus sont un outrage à la liberté publique!

Les Chinois célèbrent aujourd'hui le 2424ème anniversaire de la naissance du grand philosophe *Khoung-Fou-Tseu*,—prononcez Confucius,—qui date de l'an 551, avant l'ère chrétienne,—et le commencement d'une nouvelle année. C'est donc un jour de fête pour les glorieux enfants du Soleil, qui profitent de l'occasion pour faire bombance et pour s'enivrer d'opium.

En passant rue de Chartres, hier, vers six heures de l'après-midi, nous avons remarqué un rassemblement assez considérable devant le magasin de Fou-Loy & Co., importateurs de thé et de bibelots, venant directement de Pékin, de Canton et de Nankin.

Fidèle à notre mission de chroniqueur, nous avons fendu la foule et nous avons aperçu un Chinois qui parlait avec animation à un officier de police. Ayant interrogé le digne sujet du Céleste Empire, celui-ci nous a appris que ses compatriotes et lui tiraient quelques paquets de pétards et quelques fusées, pour fêter la veille de leur premier de l'an, quand les badauds s'étaient attroupés en nombre si considérable, que la police avait dû intervenir pour mettre fin à ces démonstrations trop bruyantes. Le digne *Ah Fouk*, car tel est le nom de celui qui nous a donné les renseignements qu'on vient de lire, paraissait indigné de ce procédé, et traitait hautement les Américains de sauvages et de barbares.

Il nous a assuré que dans son pays, on eût empalé vif quiconque fut venu troubler ainsi la joie des sectaires du grand *Khoung-Fou-Tseu*,—prononcez encore une fois Confucius.

Le dimanche est le jour choisi généralement par les amazones de la ville pour vider leurs querelles.

Jennie Jackson et Lizzie Carter se sont prises aux cheveux à propos d'une dissertation sur la toilette des femmes.

Pendant la bataille, Lizzie Carter a plongé son petit couteau dans la poitrine de son adversaire. La furie a été arrêtée et la malheureuse blessée a été transportée à l'hôpital de charité.

Un coup de pistolet a été tiré dimanche vers une heure de l'après-midi, sur le char No 89, de la ligne St-Charles, au coin des rues St-Charles et Dufossat. La balle est entrée dans le char par une fenêtre et a passé à quelques pouces de la tête d'une dame.

On ignore quel est le coupable.

Un homme du nom de J. G. Cothy, passant, samedi soir, vers dix heures, sur la voie ferrée, du chemin de la Nouvelle-Orléans, Mobile et Texas, près de la station Montgomery, a été renversé par un train et tué instantanément.

Des voleurs sont entrés dimanche soir dans le magasin de M. Henry Weigmann, à Alger, au coin des rues Elmira et Alix, et ont enlevé pour $400 de marchandises.

D'autres voleurs sont entrés le même soir dans la grocerie de M. Cass et ont fait main basse sur les marchandises.

POMMES DE TERRE.—La maison J. C. Murphy & Co., rue Poydras No 36, a reçu quatre à cinq mille barils de pommes de terre, de grands lots d'oignons, de pommes sèches, pêches sèches, etc. La même maison a aussi à vendre un chaland vide.

Législature de la Louisiane.

Séance du 27 Janvier 1873.

SÉNAT.

Le Sénat se réunit à midi et demi, sous la présidence de l'honorable D. B. Penn, lieutenant-gouverneur et président du Sénat.

A l'appel nominal, 19 sénateurs répondent à leurs noms.

Le procès verbal de la séance de samedi est lu et approuvé.

Le secrétaire, sur motion de M. Lewis, lit une série de résolutions adoptées à l'unanimité, par les membres de l'*Asociation Patriotica del Sur*, relativement à la résolution conjointe présentée à la Chambre des Représentants, par M. Eustis, et adoptée par les deux Chambres, le 10 de ce mois.

La dite résolution approuvant la conduite du gouvernement à l'égard de l'île de Cuba et recommandant l'abolition de l'esclavage:

Les citoyens de Cuba, résidant momentanément à la Nlle-Orléans, remercient chaleureusement les membres de l'Assemblée générale pour cette mesure, émanant des représentants d'un peuple libre et éclairé, et annoncent que cette action sera reçue avec une joie frénétique par les défenseurs de leur cause, et aidera à doubler des forces, de l'harmonie et de la bonne volonté aux peuples des deux pays, dont les intérêts commerciaux sont si étroitement liés et les positions géographiques si rapprochées.

Les résolutions sont signées:

BERNARD RIVES, secrétaire;
G. G. MARTINEZ, président.

Sur motion, le Sénat se rend en corps à la Chambre des Représentants pour l'élection du sénateur.

L'élection étant faite et aucun des candidats n'ayant eu la majorité voulue, le président déclare qu'il n'y a pas d'élection.

Les sénateurs retournent à leur salle—19 sénateurs présents.

Le Sénat se réunit en séance exécutive.

La séance terminée, les portes sont ouvertes de nouveau.

M. Lewis présente les bills suivants qui subissent deux lectures et sont référés au comité judiciaire.

Acte pour autoriser le maire et les administrateurs publics de la ville de la Nouvelle-Orléans à nommer des médecins pour la ville, et à déterminer leurs devoirs, leurs salaires, leur nombre et le terme de leurs services.

Et acte pour rappeler un acte à l'effet d'établir une police métropolitaine de District, et de pourvoir à son administration.

Sur motion de M. Worrell, le Sénat s'ajourne à demain à midi.

CHAMBRE.

La séance est ouverte à une heure.

Un congé de huit jours est accordé à M. Little, de la paroisse St-Landry.

L'Orateur annonce que le Sénat est prêt à procéder à l'élection du sénateur au Congrès.

Les candidatures de MM. Eustis et Elam sont retirées et on propose MM. Warmoth, Jonas, Mc Connell, Muse et Watkins.

Le vote a lieu et donne le résultat suivant: Warmoth 28, Mc Connell 14, Watkins 18, Jonas 10 et Muse 6.—Aucun des candidats n'ayant obtenu une majorité valide, le vote est déclaré nul et l'élection renvoyée.

Le Sénat se retire dans sa salle, et M. McCaleb revient sur sa résolution, pendante devant la Chambre, autorisant les congrégations ou corporations charitables, religieuses, littéraires ou scientifiques, à fonder des écoles libres.

La résolution subit une seconde lecture et est référée au comité d'éducation publique.

M. Delancy, présente une résolution, portant, qu'aucun comité permanent n'est autorisé à engager des employés, à moins que ces employés consentent à n'être payés que lorsque le Congrès aura reconnu notre gouvernement.

La résolution est adoptée et la Chambre s'ajourne au lendemain à midi.

Pseudo-Législature.

SÉNAT.

Séance du 27 Janvier.

A midi et huit minutes, 19 sénateurs sont présents.

Par consentement unanime, M. Twitchell a présenté un bill amendant l'acte relatif aux frais de l'Assemblée générale pour la session extraordinaire, par une émission de warrants d'auditeur à la place des certificats émis, et fixant le taux de change. Le bill a passé.

Comité Judiciaire.—Rapport favorable sur le bill relatif aux pardons des personnes condamnées à qui le gouverneur a fait grâce.

M. Burch présente un bill amendant l'article 1140 du Code de procédure.

Par M. Ingraham—Un bill allouant $4000 à Benj. Bloomfield en récompense de services rendus par lui comme quartier-maître général de la milice de l'Etat.

Le bill amendant la charte de la Compagnie du Gaz "Crescent City" passe finalement par 13 contre 7.

A 1 heure le Sénat siége comme Haute Cour d'accusation sous la présidence du chef de justice Ludeling qui lit son opinion sur la question de savoir si un procès d'impeachment peut être continué après l'expiration du service officiel du défendeur. Son opinion est que bien que d'après la constitution de l'Etat l'accusé soit suspendu de ses fonctions et qu'il puisse être privé d'en occuper par la suite, cependant cela doit être déterminé avant l'expiration du terme de son service.

Tout aussitôt M. Anderson présente un ordre par lequel le Sénat adhère à l'opinion du chef de justice, et l'ordre est adopté.

M. Anderson présente alors un second ordre déclarant que la Haute Cour d'occupation s'ajourne *sine die*, et ce second ordre est également adopté.

M. Ludeling lève la séance de la Cour et quitte la salle, et le Sénat reprend sa séance législative.

M. Green présente un bill pour maintenir l'intégrité du gouvernement d'Etat, pour définir le crime d'intrusion en office, fixer la pénalité, et prescrivant le mode de mettre l'acte en vigueur.

Ce bill a pour but de forcer les citoyens à reconnaître M. Kellogg comme gouverneur de l'Etat, sous peine d'amende et d'emprisonnement; et ceux qui refuseront de céder leurs places aux élus de l'Exécutif seront passibles d'amende et pourront être condamnés par toute Cour compétente jusqu'à 3 ans de pénitencier. Les cautions pourront être poursuivies.

M. Green dit qu'il est temps d'agir, attendu que des juris de police de la paroisse Jackson, non nommés par Kellogg, passent des lois pour la collection des taxes de paroisse.

M. Blackburn appuie le bill et cite des résolutions révolutionnaires adoptées à l'unanimité dans un grand meeting qui a eu lieu le 11 du courant, dans la paroisse Jackson.

Le bill est référé au comité judiciaire, qui devra faire, demain, son rapport.

Le Sénat s'ajourne.

CHAMBRE.

Soixante membres sont présents.

M. Baker présente une résolution d'enquête à l'occasion des livres et comptes du surintendant de l'éducation publique. Le comité devra faire un rapport sur le montant du fonds d'éducation et des écoles libres, reçu de diverses sources pendant les années 1868, 69, 70, 71 et 72, et sur les dépenses faites.

M. Montaldo, du 3e Ward d'Orléans, demande le consentement unanime de la Chambre pour charger le comité des chemins de fer de préparer un bill à l'effet d'interdire la circulation des machines à vapeur dans l'intérieur de la ville. Adopté.

Baker, de Bossier, demande qu'un comité spécial soit nommé pour faire enquête sur les opérations de l'auditeur et du trésorier, relatives à l'émission de warrants d'école de 1868 à 1869.

Jewell, d'Orléans, demande que le comité des chemins de fer recherche par quelle autorité les chemins de fer, en cette ville, occupent une large portion de la levée, portion qui ne leur fut jamais allouée.—Adopté.

Le même membre demande que l'Exécutif soit autorisé à nommer un comité de sept citoyens qui sera chargé d'examiner les affaires du chemin de fer de la Nlle-Orléans, Mobile et Chattanooga.—Déposé suivant le règlement.

Peyton, de Soto, présente un bill pour créer la paroisse Keachie.

Par M. Marie.—Un bill de secours pour l'*Abeille* de la Nlle-Orléans, pour services rendus au parti républicain de l'Etat.

Cette mauvaise plaisanterie a été repoussée immédiatement par l'orateur, comme contraire à l'ordre.

M. Dewees demande la suspension du réglement, pour discuter le bill du Sénat, amendant les sections 7, 8 et 70 de la loi d'élection.

Le réglement est suspendu et le bill lu deux fois, est envoyé à l'impression.

Le bill d'incorporation de la Compagnie des Waterworks Crescent City est envoyé à l'impression et référé au comité de desséchement.

Le bill demandant au Congrès d'user de son influence pour la suppression de l'esclavage à Cuba, est enregistré.

Le bill pour punir les extortions officielles est lu et référé.

Le bill abolissant tout enregistrement ultérieur des warrants d'Etat est référé.

Le bill faisant payer par les paroisses le traitement des juges de paroisse est mis en discussion.

M. Benham dit que cela épargnera à l'Etat $170,000.

Le bill est envoyé à l'impression.

Le bill pour empêcher de porter des armes cachées, passe.

La Chambre s'ajourne.

Décédé le 26 courant, à minuit et demi, à l'âge de 58 ans et 9 mois, J. B. DIGNIS, natif de Norfolk (Virginie) et habitant la Nouvelle-Orléans depuis 40 ans. Le corps est exposé au No 252 rue Claiborne, entre St. Bernard et Annette. L'enterrement aura lieu aujourd'hui à 4 heures, précises. Les amis et connaissances de sa famille ainsi que ceux de son gendre J. R. Parres, sont priés d'y assister sans autre invitation.

Décédé hier matin, à onze heures et demie, à l'âge de cinquante trois ans, LOUIS CRESSON. Les amis et connaissances ainsi que les membres des deux sociétés dont il faisait partie sont priés d'assister aux funérailles qui auront lieu aujourd'hui, à trois heures et demie de l'après midi. Le convoi partira de sa dernière demeure, rue Bourbon No 64, entre Louis et Conti.

De la part de sa famille.

Décédé, dimanche à 5 heures, à l'âge de 2 mois, ESTELLE MARIE SCHMIDT, enfant de Félix Schmidt et de Céleste Reine.

Les journaux de St Jacques et de Baton Rouge sont priés de reproduire.

MESSE FUNEBRE.

Une Messe sera célébrée pour le repos de l'âme de Madame J. B. MONTANÉ, née Rose Pram, jeudi, 30 janvier, à huit heures du matin, à l'Eglise de Ste Marie (Archevêché). Les parents, amis et connaissances sont priés d'y assister.

De la part de son époux et de sa famille.
28 janv—3t

SERVICE FUNEBRE.

Un service funèbre sera célébré à 7 1/2 heures du matin, JEUDI PROCHAIN, le 30 janvier, à l'Eglise St. Augustin, pour le repos de l'âme de feue MARIE FRANÇOISE BELLY, épouse de Zacharie Honoré. Les parents des familles Bel, Honoré et ceux de son gendre P. L. Ricard, ainsi que les amis et connaissances de la famille, sont priés d'assister à la cérémonie religieuse.

De la part de ses enfants.

MESSE FUNEBRE.

Une messe sera célébrée, mardi matin, 28 du courant, à huit heures et demie, à l'Eglise St. Maurice, pour le repos de l'âme de CELESTINE LUQUET. Les amis et connaissances des familles LUQUET, CALIER et GARES sont respectueusement invités à y assister.

De la part de son époux.

TAPIS ET RIDEAUX.

17 Chartres...A. BROUSSEAU...17 Chartres
IMPORTATEUR ET MARCHAND
En Gros et en Détail
DE TAPIS,
TOILE CIRÉE pour parquet,
NATTES,
STORES,
RIDEAUX Dentelle,
MATÉRIAUX pour Meubles et GARNITURES, etc., etc.
23janv—6t—PP

Sirop Pectoral Balsamique de Ducongé.

CE Sirop est un médicament depuis longtemps accepté pour toutes les maladies de la poitrine et du poumon, dont l'efficacité a été consacrée par plus de quarante années d'expérience, et qui a toujours produit les effets les plus bienfaisants dans tous les cas de rhume, de toux, d'asthme, de bronchite, de laryngite, d'influenza, d'inflammation de la gorge, de l'estomac ou de l'intestin, de crachement de sang, de coqueluche, etc., etc., etc.

Il est très agréable au goût et ne fermente jamais, ce qui est une grande économie pour le consommateur.

PRIX, UNE PIASTRE LA BOUTEILLE.

—A vendre par—

Wheelock, Finlay & Co.; Ball & Lyons; E. J. Hart & Co.; Frederickson & Harte; E. Mentesse & Co; T. K. Finlay; H. Curtius; G. J. Mettingly; G. Meyer; E. Cyr Fourcade; Alex & Gondel; Siecensen; Pfeiffer; Jurislowitz, et en général par tous les principaux pharmaciens.

E. P. DUCONGÉ, Propriétaire,
No 39, Rue de Chartres.
12 janv—1m—PP—vde

AVIS.

Bureaux de la Compagnie de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

Nlle-Orléans, 27 janvier 1873.

Par suite des violations réitérées des règlements établis par cette Compagnie pour l'exploitation de son commerce, avis est donné au public que conformément aux droits qui leur sont accordés dans leur charte, les directeurs, à dater d'aujourd'hui, se réservent le droit de rejeter et d'effacer des livres des vendeurs, à l'arrivée de ces derniers au bureau principal, tous les jeux, et l'argent payé pour les dits jeux sera remis aux vendeurs pour être remboursé aux porteurs des certificats. Les dits jeux rejetés seront lus en public, par les commissaires, sur l'estrade, avant le tirage.

CHAS. T. HOWARD, Président.
H. PERALTA, Secrétaire. 28 janv—6t

Dissolution de Société.

LA société existant sous la raison de CRENA & MERCADAL est dissoute, aujourd'hui, d'un commun accord. M. GEORGE CRENA continuera les affaires en son nom et se charge du passif de l'ancienne maison.

GEORGE CRENA,
JOHN MERCADAL.

En me retirant de la maison CRENA & MERCADAL, je remercie sincèrement mes amis et le public du généreux patronage qu'ils nous a accordé, et les prie de vouloir bien le continuer à mon ancien associé, M. GEORGE CRENA.

JOHN MERCADAL.
28 jan—3t

Une bonne occasion.

LE CAFÉ si bien connu sous le nom "LA RÉPUBLIQUE," situé au No 330, rue Magasin, vis-à-vis du marché, est à vendre à un prix très modéré et des conditions favorables. S'adresser sur les lieux. 28 janv—3t

Avis.

ON demande une dame française pour conduire le ménage de deux officiers (non mariés) de la marine des Etats-Unis, à Pensacola, Floride. S'adresser au Dr. E. M. STEIN, U. S. Navy, P. O. New Orleans, La. 28 janv—3

Demande.

ON demande une SERVANTE blanche pour faire le petit blanchissage et aider à la couture dans une petite famille. S'adresser au No 182, rue du Canal, entre 10 heures et midi. 28janv—3t

CUISINE FRANÇAISE.

RUE ST PHILIPPE No. 66.

ON y fait à déjeuner pour 30 cents et à dîner pour 35 cents. Le déjeuner se compose de trois plats, et le dîner de trois plats et un potage. On porte à domicile des déjeuners et dîners aux familles.

J. LEVOIS & JAMISON,

Au No 126 de la Rue du Canal,

ETANT décidés à réduire notre stock autant que possible, avant de recevoir nos marchandises nouvelles de printemps achetées en Europe et à New York, nous offrons, en ce moment, le reste de notre stock de

Etoffes Laine à Robes,

A UNE GRANDE RÉDUCTION.

Nous annonçons aux personnes de la campagne que nous avons un assortiment complet de

Marchandises Sèches Etrangères et Américaines,

DE TOUTE ESPÈCE,

que nous les prions de venir examiner avant de faire leurs achats ailleurs.

J. LEVOIS & JAMISON,
Au No 126 de la Rue du Canal.
28 janv—3t—PP

Grande Réduction de Prix en MARCHANDISES D'HIVER
—PAR—
BARRIÈRE,

123 ...... RUE DU CANAL 123

A PARTIR de LUNDI, 27 courant, nous offrirons les articles suivants à des prix considérablement réduits, afin d'en assurer le prompt écoulement:

Toutes nos ETOFFES D'HIVER pour robes.
Tous nos MANTEAUX.
Tous nos CHALES.
COUVERTURES pour lits.

Notre bel assortiment de Bas Cachemire Fantaisie pour dames et fillettes; ainsi que la balance de notre stock qui est on ne peut plus varié.

Nous invitons les Dames de la ville et de la campagne à venir examiner nos MARCHANDISES et s'assurer de leurs prix modérés.

F. G. & C. W. BARRIÈRE.
26 janv—2 dim—dim mar mer jeu PP

Pommes de terre, Oignons, &c.

POMMES DE TERRE—1,500 barils Pink Eyes Elizabethton, en débarquement du chaland Jas. McFarland.

300 barils Jackson Whites, en débarquement du steamer City of Austin.

2000 barils Russets de choix et Peach Blows, en débarquement et en magasin.

OIGNONS—150 barils Oignons rouges.

POMMES VERTES—300 barils, en bon état pour être expédiées.

POMMES ET PECHES SECHES—En lots et au gré des acheteurs.

UN CHALAND VIDE.

A vendre par
J. C. MURPHY & CO.,
Au No 36 de la rue Poydras.
28 janv—3

LOUIS GRUNEWALD,

Au No 129 de la rue du Canal (Bâtisse Touro)

LE plus grand magasin de piano et de musique du Sud.

Instruments de musique en gros et en détail.

Seul agent des fabriques de pianos de Steinway, Knabe et Haines. Dépôt pour la vente en gros des pianos de Pleyel, Blardt et Westermayer. Agence pour la vente en gros des orgues de Mason & Hamlin et Trayser. Importation directe d'instrument de musique, cordes, etc.

26janv—1m PP

RESTAURANT VICTOR,

185 ...... RUE CANAL 185
Entre Dauphine et Bourgogne,

A partir du 1er Février:

Dîners à $1 25.

Potage, quatre plats au choix. Dessert, Café, une demi bouteille de vin.

Déjeuners à 75 cts.

Trois plats au choix, Dessert. Café au lait, un demi bouteille de vin.

Comme par le passé les personnes qui le désireront pourront se faire servir à la carte, à des prix relativement minimes.

Seront comptés extra

Bécasses, Canards, Papabots, Perdreaux, Choux-fleurs, Asperges, Truffes, Poulets, Pompanos.

On prend des pensionnaires au mois et à la semaine.

Salons particuliers.

Vu la modicité des prix, toutes les consommations seront payables comptant. 28 jan—3m

Lost

AT the 12th Night Revelers Ball, a plain GOLD RING—two (2) names and a date inside.—Finder will be liberally rewarded by leaving the same at the office of McGEHEE, SNOWDEN & VIOLETT, 191 Gravier street. jan28—1t

Bague perdue.

PERDU, au bal des 12th Night Revellers, une BAGUE EN OR, unie, à l'intérieur de laquelle deux noms et une date sont gravés. La personne qui la rapportera aux bureaux de MM. McGEHEE, SNOWDEN & VIOLETT, No 191 de la rue Gravier, recevra une récompense libérale. 28janv—1t

AVIS SPECIAL.—Le bateau à vapeur LIZZIE HOPKINS partira désormais de la Nouvelle-Orléans tous les MERCREDIS, à 10 heures du matin, et tous les SAMEDIS, à 5 heures du soir à dater du 26 janvier 1873. Connaissements pour tous les points du Bayou Lafourche.

25 janv—1f J. F. AUCOIN, Capitaine.

Avis Important aux Dames.

DANS le but de clore notre stock de CHAPEAUX D'HIVER, nous offrons le grand avantage de les faire GARNIR par notre modiste sans prix extra.

LOUIS GEO. ASBURY,
Articles de Modes et de Fantaisie,
59...rue Royale...59
20 jan—1m

J. H. MARTINSTEIN,

121 ... Royale ... 121
(Entre Toulouse et St-Louis.)

CE MAGASIN, connu pendant plus de trente années pour la modicité de ses prix, remercie les dames et le public en général du libéral patronage qui lui a été accordé pendant ce temps, et les prévient qu'il a fait de

GRANDES RÉDUCTIONS
DANS SES PRIX.

Ne vous trompez pas; allez au No 121, Rue Royale, entre Toulouse et St-Louis, qui est

LE SEUL ET VÉRITABLE MAGASIN
MARTINSTEIN.
22 janv—6t

CONFISERIE
ADOLPHE LEMANNE,

207 ... Chartres Street ... 207
Entre Dumaine et St. Anne.

9 Diplômes, 1 Certificat à la Foire d'Etat de la Louisiane 1872.

SPECIALITES pour Nougats montés, Gâteaux et Pyramides pour mariages.

Bonbons fins assortis, Fruits du pays cristallisés, Boîtes, Sacs et Cornets pour baptêmes.

Se charge de toutes les commandes aux prix les plus modérés. 28 janv—1m

R. B. MANNION

39 ...... RUE CARONDELET 39
—Nouvelle-Orléans—

EMET des lettres de crédit pour voyageurs sur

MM. N. M. Rothschild & Sons ...... Londres;
De Rothschild Frères ...... Paris;
S. M. de Rothschild ...... Vienne;
M. A. de Rothschild & Sons ...... Francfort;
et tous leurs correspondants.
22janv—3m.PP

DISSOLUTION DE SOCIÉTÉ.
Moulin à scies à vendre.

LA société existant entre PITALUGUE & PETIT pour l'exploitation du moulin à scies connu sous le nom de "Jackson Saw Mill", situé sur la Levée, 3ème District, entre la rue Poland et le Couvent, sera dissoute le 22 février prochain, pour cause de départ. Jusqu'à cette époque le moulin, en parfait état de travail, le stock et le matériel complet seront offerts en vente à l'amiable. Si l'établissement n'est pas vendu alors, il sera mis à l'encan sans réserve. Le jour sera subséquemment indiqué.

28janv—1m PITALUGUE & PETIT.

BITTER DES ARABES,

PERFECTIONNÉ,
BREVETÉ S. G. D. G.

CE produit, aussi agréable que bienfaisant, extrait de plantes éminemment toniques et vivifiantes, distillées avec des eaux-de-vie de premier choix, est sans contredit l'agent le plus puissant pour réparer l'organisme de la manière la plus immédiate; il est, en outre, dans les pays chauds, un préservatif efficace contre les épidémies, fait renaître l'appétit et dégage les voies digestives.

8 janv—1m

H. CLOSTERMANN   Jph BAYLE
CLOSTERMANN
—&—
BAYLE,

IMPORTATEURS DE
Marchandises françaises, anglaises et allemandes.

La maison la plus ancienne à la Nouvelle-Orléans dans le commerce des "notions" dont elle fait une spécialité.

L'un des associés est constamment en Europe pour y faire des achats; cela donne à la maison des avantages tels qu'elle défie toute concurrence.

[illegible]

Aux Habitants de la ville et de la campagne.

GRANDE RÉDUCTION de PRIX
AU
MAGASIN DE VARIETES

COIN ST. LOUIS ET ROYALE.

BRICE SEMBRE,

A PARTIR d'AUJOURD'HUI, vendra, à grand sacrifice, tout son stock de MARCHANDISES FRANÇAISES, comprenant—

MERCERIE de Paris, Franges soie noire, Guipures, Dentelles, Boutons de toutes sortes, Corsets français, Manchons, Fourrures, Mouchoirs pour dames, unis et brodés; Boîtes à coudre, Canevas, Coton pour crochet, Bas pour femmes et fillettes.

Grand choix de GANTS DE PEAU.

BIJOUTERIE JAIS, Eventails pour soirées et mariages, Rubans, Cravates de dames, etc., etc.

Les Messieurs trouveront toujours chez lui un assortiment complet de CHEMISES FRANÇAISES blanches et couleur, Cols toile, Chaussettes, Gilets de peau, Caleçons, Mouchoirs, Foulards de Lyon, Peignes, Brosserie.

Grande variété de Cravates, Porte-Monnaie, CANNES et PARAPLUIES.

PARFUMERIE française garantie.

PANIERS ordinaires, Paniers fins.

JOUETS d'enfants, Voitures, Vélocipèdes, vendus à prix coûtant.

Pour Bals—MASQUES soie, Masques fil de fer, Perles dorées, Perles blanches, Perles couleur. GANTS blancs bon marché.

Grande spécialité d'EN-TOUT-CAS, DEMI-PARASOLS.

NOTA.—Ombrelles réparées et faites sur commande. 26 janv—3mPP

Banque d'Epargnes de la Louisiane,

Au No 51 de la rue du Camp.

Cette banque sera ouverte,
pour recevoir les dépôts,
TOUS LES SAMEDIS SOIR,
De 6 à 8 heures.
19janv—6t PP

LA
Compagnie d'Assurance Mutuelle
DE LA LOUISIANE,
Au No. 120 de la rue du Commerce,

Partage ses profits, au comptant, avec les personnes qui s'assurent chez elle ou leur accorde la réduction (rebate) régulière de prime, à leur gré.

Elle assure contre les risques d'incendie, de rivières et de mer, et paie ses pertes de mer à la Nouvelle-Orléans, à New-York, à Liverpool, à Londres, au Hâvre, à Paris ou à Brême, au gré des assurés. 8sept—3mPP

SECOND ETAT SEMI-ANNUEL
—DE LA—
BANQUE NATIONALE MUTUELLE
—DE LA—
NOUVELLE-ORLEANS,
166, RUE DU CANAL,

A la Clôture des Affaires, Mardi, 31 Décembre 1872.

ACTIF:

En caisse, monnaie courante	$ 782,744 46
En caisse, or	104,272 20
Prêts et escompte	1,060,[illegible]
Bonds des Etats-Unis, garantissant la circulation	486,000 00
Autres actions, bonds et hypothèques	2,[illegible]
Dû par les agents de réserve et d'achat	261,867 14
Dû par d'autres banques et banquiers	30,019 90
Propriétés foncières	7,470 90
Meubles et installations	16,354 61
Primes sur les bonds des Etats-Unis	72,267 50
Primes sur l'or	1,[illegible]
	$2,726,[illegible]

PASSIF:

Capital, payé	$ 360,000 00
Surplus	30,[illegible] 76
Circulation	412,[illegible]
Dividendes non réclamés	[illegible]
Dépôts individuels	1,7[illegible] 97
Profits et pertes	[illegible]
	$2,726,[illegible]

TOUS LES DÉPOSANTS PARTICIPENT AUX BÉNÉFICES.

Deuxième Dividende Semi-Annuel.

Déclaré le 31 Décembre 1872.

6 1/2 pour cent aux actionnaires,
1 1/2 pour cent aux déposants.

PAUL FOURCHY, Président.
ALBERT BALDWIN, Vice-Président.
JOSEPH MITCHEL, Caissier.

Directeurs:

P. MASPERO, JNO. T. HARDIE,
JNO. D. COBB, CHS. LAFITTE,
ADOLPHE MEYER, P. POURSINE,
ALBERT BALDWIN, PAUL FOURCHY,
ERNEST MILTENBERGER.
10 janv—3m—PP

MAISON AUGE,

129 .... CANAL 129

ARRIVAGES PAR FRANKFURT.

FLEURS riches et ordinaires, (gros et détail.)
VELOURS et RUBANS,
CEINTURES et NŒUDS pour dames,
ÉVENTAILS et OMBRELLES riches,
MAROQUINERIES et CUIRS de RUSSIE,
BIJOUTERIE, fantaisie, Ecaille, Ivoire et Jais,
CHIGNONS, BERTHES, POSTICHES en tout genre

VENTE de CHEVEUX, (gros et détail.)

PEIGNES et BROSSERIE, (Buffle, Ecaille, Ivoire.)

GANTS,
DE VEUVE X. JOUVIN & CO.
3000 paires, blanc paille, noire et couleurs de 1 à 4 boutons, pour dames et messieurs.

De JULES MATTON, de Grenoble—Assortiment complet de 2 à 6 boutons.

COMPOSITION J. AUGÉ
POUR LES CHEVEUX,
Seul et unique produit fabriqué en Louisiane ayant donné de merveilleux résultats pour l'entretien et la conservation de la chevelure.

Prochainement—Nouveaux arrivages par Nouveautés et Commandes.
20 déc—1m PP 3ipe

COURS PRATIQUE
—de—
Lecture musicale (Solfége),
PAR MR. H. DUBOS,

A l'Institut de Mme Parnet,
90 Rue Toulouse, entre Bourbon et Dauphine.

CE cours aura lieu les lundis, mercredis et vendredis, à 5 heures et demie P. M. Le cours commence demain lundi, 13 courant.

[illegible] 12 jan. Prix: $3 par mois.

Sucres, Mélasses et Sirops.

SUCRES RAFFINES—Sucre en pains, coupés, Sucres en morceaux, et sucre en poudre.
A. THOMSON & CO.,
No 46 de la rue Tchoupitoulas.

SIROP—"Golden Syrup" article supérieur et pur de la Louisiane, provenant de la Raffinerie Crescent City. A. THOMSON & CO., No 46 de la rue Tchoupitoulas.

SIROP ET MÉLASSE RAFINÉS—provenant de la Raffinerie Crescent City, marques "Orleans Louisiana," "Chalmette" "Pelican."
A. THOMPSON & CO.,
No 46 de la rue Tchoupitoulas.

MÉLASSE DE LA LOUISIANE—Différentes qualités de mélasses d'habitation, en barils, demi-barils et barils.
A. THOMSON & CO.,
No 46 de la rue Tchoupitoulas.

SUCRE CLARIFIÉ—de différentes qualités, blanc et jaune, en boucauts et barils.
A. THOMSON & CO.,
No 46 de la rue Tchoupitoulas.

SUCRE DE LA LOUISIANE—Différentes qualités de Sucre d'habitation en boucauts et barils.
A. THOMSON & CO.,
No 46 de la rue Tchoupitoulas.

SUCRES ETRANGERS—de Cuba, de Demerara et de Porto-Rico, en boucauts et en boîtes.
A. THOMSON & CO.,
No 46 de la rue Tchoupitoulas.
5 oct—1an

HORTICULTURE FRANÇAISE.
Plants, Plants.

Grande exhibition de Plants d'Europe importés directement de France par le dernier steamer, tels que: Camélias, Magnolias, Pêchers, Azaléas, nouveautés de Roses, Bulbes, Oignons, graines de Fleurs, Légumes, Arbres fruitiers, Poiriers, Pommiers, Pêchers, Cerisiers, Pruniers, Abricotiers, Vignes, Fruitiers en arbres, Framboisiers, Porphyres. Fruit naturel de Pêches miraculeuses, vendus dans l'eau [illegible] et fructifié dans un bocal de verre dont il ne peut sortir que en cassant le verre. Ceci mérite l'attention des amateurs. Vendus à des prix excessivement modérés.

S'adresser au magasin du BON JARDINIER, No 1 [illegible] près Canal.

J. A. D'HEMECOURT.

CONFISERIE
Avec une Usine à vapeur.
J. A. D'HEMECOURT,
SUCCESSEUR DE E. TURPIN.
93 ... Rue Vieille-Levée ... 93
GRANDE
Fabrique de Candi.

CANDIS EN BATONS (Médaillés avec Premium au Louisiana State Fair).
GOMMES, DRAGÉES, LOZENGES, etc.,
CHOCOLATS.
Importation directe d'Articles pour Confiseurs.
GATEAUX.

Agence "DES FEUX D'ARTIFICES" du célèbre H. F. Diehl.
TORPEDOES ET FIRE CRACKERS.
19 janv—6t

ASSURANCE.

LOUISIANA EQUITABLE LIFE Insurance Company,

A laquelle l'Etat de la Louisiane a donné une charte.

Bureau au coin des rues Carondelet et Gravier.

LES personnes qui désirent s'assurer sont informées que cette Compagnie émet des polices d'assurance de la vie, sur tous les plans approuvés, à aussi bas prix qu'aucune autre compagnie. Aucune police n'est forfaite. Les pertes sont déterminées et réglées avec promptitude et libéralité.

1déc—3mPP JAMES H. LOW, Président.

Avis.

LES soussignés ont été nommés agents de "North British and Mercantile Insurance Company," pour la Nouvelle-Orléans.

Et sont prêts à accepter des risques sur les propriétés, aux taux courants, avec la réduction ordinaire:

Capital en or	$10,000,000
Actif aux Etats-Unis pour risques d'incendie	1,[illegible]

La compagnie a été établie en 1809.

Toutes les pertes sont payées après réglement au bureau de l'agence.

FITZGERALD & VANDERFORD, Agents.
Au No. 2 de la rue Carondelet,
19 jan—1m dim mar jeu PP Salle 16, au premier

Association d'Assurances Mutuelles
—DE LA—
Nouvelle-Orléans.
Bureau, 162, rue du Canal,

QUATRIÈME ETAT TRIMESTRIEL.
—1872.—

Conformément à sa charte, l'Association d'Assurances Mutuelles de la Nouvelle-Orléans publie l'état suivant de ses affaires, pour le quatrième trimestre de 1872, expiré le 31 décembre 1872.

Primes d'incendie	$317,186 65	
" maritimes	154,358 18	
" de rivières	78,929 01	550,473 84
En moins—primes non expirées	$235,929 14	
Primes remboursées	1,401 45	237,330 59
Primes nettes acquises		$313,143 25
Pertes par les incendies	$21,357 87	
" sur les mers	34,933 01	
" sur les rivières	6,061 10	
Réservé pour pertes non réglées	107,500	
	$169,851 98	
Réassurances	15,573 93	
Compte des dépenses	15,868 13	
Refaction (rebate)	3,764 95	
Profits et pertes	1,028 53	
En plus—2 1/2 pour cent d'intérêt pour le quatrième trimestre sur le capital payé ... 22,60		
En moins: Escompte et intérêt ... 17,871 91	4,821 01	
		210,988 53
Bénéfices nets		$102,206 72

—ACTIF—

Balance due sur Stock-notes	$57,793 94
En caisse	113,815 66
Billets et effets à recevoir	479,303 57
Actions et Bonds	115,752 85
Propriétés foncières	108,204 66
Primes en voie de collection	7,[illegible]
Assessment de 65 pour cent sur ... $922,175,99	199,364 30
Compte suspendu	30 90
Total	$1,182,[illegible] 57

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de l'Association d'Assurances Mutuelles de la Nlle-Orléans.

C. CAVAROC, Président.

G. LANAUX, Secrétaire.

Etat de la Louisiane,
Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans.

Assermenté et signé pardevant moi, ce septième jour de janvier 1873.

G. LE GARDEUR, Notaire public.

RÉCAPITULATION
DES QUATRE TRIMESTRES DE 1872.

Primes sur les incendies	$539,799 82	
Primes sur la marine	374,513 80	
Primes sur les rivières	208,081 95	$1,122,395 57
Primes non expirées	235,929 14	
Primes rendues	3,349 18	239,278 32
Primes nettes acquises en 1872		$883,117 25
Pertes, dépenses, réassurances, refaction (rebate), etc.		
Premier quartier	$169,147 50	
Second do.	110,132 43	
Troisième do.	79,365 81	
Quatrième do.	210,938 52	569,584 26
Profit net de 1872		$313,532 99

PROFITS ALLOUÉS AUX ACTIONNAIRES.

Premier trimestre de 1872, 25 pour cent sur les primes et 2 1/2 pour cent sur l'action.

Deuxième trimestre de 1872, 35 pour cent sur les primes, et 2 1/2 pour cent sur l'action.

Troisième trimestre de 1872, 30 pour cent sur les primes, et 2 1/2 pour cent sur l'action.

Quatrième trimestre de 1872, 35 pour cent sur les primes, et 2 1/2 pour cent sur l'action.

A un meeting spécial du Board des Directeurs, qui a eu lieu ce jour, il a été résolu, conformément à l'article Sept de la Charte, de recouvrer immédiatement des actionnaires, un assessment de 65 pour cent sur le montant net des primes acquises pendant le quatrième trimestre de 1872, sujet à descompte, s'élevant à $291,175 99; et il a été également résolu de payer aux actionnaires, sur demande, un intérêt trimestriel de 2 1/2 pour cent sur le montant du capital payé.

C. CAVAROC, Président.

G. LANAUX, Secrétaire.

—DIRECTEURS—

Chs. Cavaroc,	Arthur Poincy,
Chs. De Rayter,	J. Egté,
Leon Haas, Jr.,	P. S. Wiltz,
E. F. Mioton,	Léon Queyrouze,
Wm. Agar,	John Roschi,
S. Cambon,	J. B. Levert.

8 janv—3m PP

GRANDE FABRIQUE DE CANDI
NORMAN & REISS

[illegible], rue Vieille-Levée, [illegible].

UNE DES PLUS IMPORTANTES FABRIQUES DU SUD.

RUE VIEILLE-LEVÉE

ON Y FABRIQUE CONSTAMMENT

Du Candi en grosses et petites barres,
Toute espèce de Candis à la crême,
Toute espèce de Candis nougats,
Candis star,
Candi amer (Horehound),
Candi tressé,
Candi dur,
Popping Kisses américains,
Pâte de Jujube,
Toute espèce de [illegible],
Gommes,
Bonbons fins;

Et tout ce qui se rattache au COMMERCE DE CONFISERIE.

Toute espèce de
GATEAUX
ornés et simples.
GATEAUX DE MARIAGE
faits sur commande dans le plus court délai.

Ils importent toutes sortes d'Articles ETRANGERS, tels que

Boîtes de fantaisie,
Cornets de toutes grandeurs,
Feuilles de pâte de gomme,
Feuilles or et argent,
Toute espèce de [illegible],
Fleurs de tous genres,
Cornes d'abondance,
Sacs de fantaisie,
Papier dentelle, etc.
Qu'ils vendront au plus bas prix du marché.

NORMAN & REISS.

RUE VIEILLE-LEVÉE:

FABRIQUE DE MACARONI, VERMICELLE, EXTRAIT DE CAFÉ, &c.

Fire Works!

ROMAN CANDLES,
SKY ROCKETS,
PIN WHEELS,
SCROLL WHEELS,
SAXON WHEELS,
VERTICAL WHEELS,
SERPENTS,
TRIANGLES,
BLUE LIGHT,
FLYING PIGEONS,
TOURBILLONS,
FIRE CRACKERS

PRIZE BOXES.

BON TON, SANTA CLAUS
NOVELTIES,
CASH PRIZE BOX, SHOO FLY
LITTLE SHOO FLY.

A vendre par

NORMAN & REISS,
Seuls Agents.
Nos 121 et 123 de la rue Vieille-Levée.
1er oct. 1872—1an PP

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane.

[illegible] 27 JANVIER—CLASSE [illegible]

1er	2me	3me	4me	5me	6me	7me	8me	9me	10me	11me	12me	13me	14me	15me
68	17	18	27	52	66	25	2	33	46	14	13	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Les tirages ci-dessus, publiés dans les principaux journaux, se font en public et journellement, dans les salons de la Compagnie.

En témoignage, nous apposons notre signature, Nouvelle-Orléans, Louisiane, ce 27 Janvier 1873.

H. PERALTA,
ADAM GIFFEN,
Commissaires.

Méfiez-vous des fausses Loteries.

DROGUERIE P. CUSACHS

EN magasin, reçu dernièrement:

ELIXIR ALIMENTAIRE DE DUCRO,
SULFOVINATE DE SODIUM, GOMME ARABIQUE, et autres Médicaments Français.
RACINE DE GUIMAUVE, fraiche.
FLEURS MONDÉES, nouvelles.
FÉCULE DE POMMES DE TERRE des Vosges en vrac et en paquets, marque Grenet.
EAU DE FLEURS D'ORANGERS en bouteilles et damejeannes.
GELATINE FRANÇAISE & ALLEMANDE de plusieurs qualités.
ANILINES SUPÉRIEURES de la maison Tayelle Kelsner Jay & Co., de Paris.
CARMIN DE SAFFRANUM ET CARMIN d'INDIGO.
EMERIS FRANÇAIS SUPÉRIEURS tous les numéros.
SAFFRAN d'Espagne [illegible], &c.
A vendre par P. CUSACHS,
28déc—DMaJ Angle Royale et St-Philippe.

L. VIPLE,

Actuellement en vente un grand choix de Gants de couleur à deux boutons, à 75 cents.
5janv—3m—5DMaPP

NOUS DESIRONS QUE CHACUN se rende au Temple de Musique de BLACKMAR, No 221 de la rue du Canal, et s'assure qu'il y a le plus grand magasin de PIANOS de la Nouvelle-Orléans, le plus faible loyer et le moins de frais. BLACKMAR vend les meilleurs pianos à des conditions plus avantageuses et à plus bas prix qu'aucune autre maison. 7janv—6m—Map

J. SAGET, Armurier,

195 ... Rue de Chartres ... 195

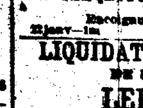

Cheminées de fusil, bien connues, deux fabriques, Capsules françaises, G. D. & F., 1ère qualité, Capsules et Cartouches pour [illegible]. Un lot de [illegible].
2bjan—3m—PP

Avis.

PERDU UN CHECK certifié sur la Banque Nationale Mutuelle, daté du 15 janvier 1873, à l'ordre de montants dus ou au porteur, pour la somme de $1576 [illegible]. Celui qui l'a trouvé est prié de le remettre à QUEYROUZE & BOIS, Encoignure Bienville et Vieille Levée.
22janv—1m

LIQUIDATION POSITIVE
DE LA MAISON
LELIEVRE,

174 ...... RUE ROYALE 174
—Et de sa Succursale—
No. 9 rue [illegible], près Canal.

CETTE Ancienne Maison invite sa nombreuse clientèle de la ville et de la campagne à venir acheter dans ses magasins les articles suivants:

LIVRES DE PRIÈRES aux reliures les plus variées et les plus riches.
Magnifiques CHAPELETS, monture or et argent, de toutes les descriptions.
BÉNITIERS des plus riches modèles.
CRUCIFIX et STATUAIRE de toutes les grandeurs.
MÉDAILLES or et argent, très variées.
VASES et CORBEILLES, [illegible].
PAPETERIE et Fournitures de Bureau.
LIVRES d'Ecole, [illegible].
Tous ces articles seront vendus au prix coûtant.
[illegible]

Avis.

MM. JOSEPH et ALEXANDRE BRUT[illegible] MUGUENEY, de Neufchâteau (Belgique), ou leurs héritiers, sont priés de se présenter ou d'envoyer leur adresse, pour affaire qui les concerne, au VICE-CONSULAT DE BELGIQUE, No. 2 de la rue de Chartres.
28 jan—3t

E. P. BUCKLEY,
Bijoutier,
Au No 1 de la rue du Camp,

VEND des MONTRES américaines, anglaises et suisses, en or et en argent, et diverses autres fabriques; de la BIJOUTERIE FINE, de l'ARGENTERIE PURE, des LUNETTES en or, en argent et en acier, qu'il vend à bas prix. Il se charge de remonter les diamants et de réparer les bijoux.
20 déc—1m PP

Le Dr. Charles E. Kells,
DENTISTE.

Cabinet et domicile, No 14, rue Dauphine, [illegible] la rue du Canal.

Extraction des dents sans douleur au moyen du gaz hilarant [illegible].
[illegible]